

BUDGET 2006

## Appel des responsables associatifs de Grigny à la population

*Tous ensemble, exigeons le respect des engagements de l'Etat !*



*Jeudi 9 février, de nombreux responsables associatifs réunis à l'initiative de la municipalité ont décidé de lancer l'appel ci-dessous.*

**N**ous, responsables des associations grignoises, participons pleinement à la vie locale et au Projet de Ville. De par nos activités respectives, nous contribuons au développement du lien social dans les quartiers, à l'accès à la citoyenneté, à l'éducation, à la promotion de la culture, du sport, à la solidarité entre les habitants, à la sensibilisation aux pratiques écologiques, à la prévention... au mieux vivre des habitants. Quand l'Etat supprime les moyens qu'il accordait jusqu'ici à la ville de Grigny, il pénalise de fait le travail des associations grignoises qui bénéficient du soutien municipal.

**C'est pourquoi, nous faisons nôtre la motion adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal adressée en pétition au Premier Ministre : « L'Etat doit respecter ses engagements. »**

**Nous appelons tous les habitants à la signer massivement.**



## Participez !

- Je souhaite participer au comité d'initiatives qui anime cette campagne revendicative.
- J'ai des remarques, des propositions à faire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Nom prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... E-mail : .....@.....

### Ce coupon peut être :

- > envoyé en mairie au 19, route de Corbeil - 91350 Grigny.
- > déposé dans l'urne disponible dans tous les lieux publics municipaux
- > téléchargé sur le site [www.grigny91.fr](http://www.grigny91.fr) et renvoyé par courriel

# Signez la pétition !

## Extraits de la motion adoptée à l'unanimité du Conseil municipal du mardi 31 janvier 2006

Pour que nous puissions tous ensemble (habitants, associations, personnel communal, élus) mettre en œuvre le projet de ville, l'Etat s'est engagé à accompagner durablement les efforts de la commune en lui accordant sur plusieurs années une dotation spécifique. Elle était de 3 millions d'euros en 2004.

Cette dotation a été supprimée en 2005, sans être compensée par l'augmentation de la Dotation de Solidarité Urbaine. Il y a eu rupture de l'engagement !

Nous voulons que notre projet social, économique et urbain continue d'avancer, les habitants en ont besoin !

La dotation supprimée en 2005 doit être rétablie

Pour que Grigny devienne une ville comme les autres, l'Etat doit continuer d'accompagner financièrement les efforts engagés par des moyens suffisants et durables jusqu'à ce que le développement économique apporte les recettes indispensables.

**Nom prénom**

**Adresse**

**Signature**

Nom prénom	Adresse	Signature

*Pétition à renvoyer par courrier en mairie, 19 route de Corbeil 91350 Grigny, à déposer dans l'urne disponible dans tous les lieux publics municipaux ou à remettre à un(e) élu(e) municipal de votre connaissance.*